



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 13 décembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à Mme COSTA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, M. FILONI à Mme OTTAVY, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à M. SBRAGGIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 19 décembre 2016

Délibération N°2016/361

Signature d'une convention de partenariat pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La ville dispose d'un parc important d'équipements électriques et électroniques et elle en récupère régulièrement sur la voie publique.

L'association INIZIATIVA, association de loi 1901, maître d'œuvre du chantier d'insertion « Recycl'Ordi » propose à la ville d'Ajaccio un partenariat pour le réemploi et le recyclage en filières propres des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Cette gestion s'effectuera sur la plate forme opérationnelle du chantier d'insertion Recycl'Ordi.

INIZIATIVA s'engage à fournir une solution concernant la revalorisation, le recyclage et l'acheminement vers des centres de traitement agréés conforme à la réglementation en vigueur sur les D3E. Le chantier d'insertion s'engage à offrir une seconde vie aux produits qui peuvent être revalorisés.

Les produits ne seront ni broyés, ni mélangés, ni traités en masse par des outils industriels.

La ville assurera la collecte des équipements et leur acheminement jusqu'au chantier d'insertion.

La convention prévoit la gratuité de la prestation de gestion des D3E concernant tout le matériel déposé par la ville sur la plate forme de Recycl'ordi situé au chemin de Ranuchietto.
La convention est établie pour une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

De valider la signature de la convention de partenariat pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) avec l'association INIZIATIVA

D'autoriser Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son Président
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 19 décembre 2016,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

la signature de la convention de partenariat pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) avec l'association INIZIATIVA.

AUTORISE

Monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161219-2016_361-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

